

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2009

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Adjoints, Damien JASPARD, Michel SCHNEIDER, Nathalie SIEFERT-BERTRAND, Pierre MAUCOURT, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Laetitia SENAND, Pascal THIERY, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Christine KIEFFER qui donne procuration à Pierre MUEL.

ABSENTS NON EXCUSES: NEANT

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 20 Avril 2009 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Madame Nathalie SIEFERT-BERTRAND est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour ce qu'il accepte à l'unanimité :

- URM / UEM : Bilan annuel 2008.

ORDRE DU JOUR

108. ACQUISITION D'UN CINEMOMETRE : AMENDE DE POLICE

Monsieur le Maire fait part au Conseil la possibilité d'obtenir une aide financière du Conseil Général au titre de l'Amende de Police pour l'acquisition d'un cinémomètre.

Monsieur le Maire propose au Conseil l'acquisition d'un afficheur de vitesse selon devis présenté par la Sté CESATEC :

- modèle simple pour un montant de 2 450 € HT
- modèle permettant l'enregistrement et le stockage des données pour un montant de 3 420 € HT.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir un cinémomètre simple modèle 3M DFS600 affichage sans donnée au prix de 2 450 € HT et charge Monsieur le Maire d'effectuer une demande de subvention au Conseil Général au titre de l'Amende de Police. Cette dépense sera affectée en section investissement sur programme acquisition de matériel.

Le plan de financement serait le suivant :

- Conseil Général (Amende de Police) 30 % 735 €
- Part communale sur fonds propres 1 715 € + TVA

109. LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire rappelle l'origine de l'ouverture de la ligne de trésorerie de 250 000 € arrivant à échéance le 31 Juillet prochain.

Dans l'attente de la clôture du bilan financier définitif du lotissement « Aux Termes » par la SODEVAM, devant être effectuée en 2010 soit l'année suivant la réception des travaux réalisée cette année, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de prolonger d'un an comme le prévoit le contrat et charge Monsieur le Maire de renégocier le taux.

.../...

110. URM / UEM : BILAN ANNUEL 2008

Monsieur le Maire présente au Conseil le bilan annuel de concession du service public de l'électricité 2008 émis par URM / UEM.

Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

DIVERS

Infos diverses :

- *Ensemble Educatif des Côtes : Mardi 19 mai commission du jury de concours des projets d'architecture.*
- *Lotissement : les espaces verts et les bordures sont en cours de finalisation.*
- *Le repas des Anciens aura lieu le 4 juillet prochain.*

Après un tour de table, la séance est levée.

Marieulles, le 27 Mai 2009

Le Maire,

P.MUEL